

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DU CENTRE DE VACANCES LES PRIMEVERES A HABERE POCHE - LOT N°1 TRAVAUX PREPARATOIRES ET SECOND OEUVRE PASSE AVEC LA SOCIETE ENVIRONNEMENT SERVICES CONSTRUCTION

DÉCISION N° DM-20-332 EN DATE DU 11 DECEMBRE 2020

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM-20-147 en date du 24 juillet 2020 de signer le marché de travaux de rénovation du centre de vacances « Les Primevères » à Habère Poche - Lot n°1 travaux préparatoires et second œuvre (notifié le 30/07/2020) avec la société ENVIRONNEMENT SERVICES CONSTRUCTION

VU l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 18 novembre 2020 donnant un avis favorable à la passation de l'avenant n°1 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte d'une part la modification des délais de réalisation des prestations sans aucune incidence sur le coût du marché et d'autre part des travaux supplémentaires consécutifs à des aléas de chantier ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société ENVIRONNEMENT SERVICES CONSTRUCTION, domiciliée 416 avenue de la Division Leclerc – 92290 CHATENAY MALABRY représentée par Monsieur Christophe CHEVRIER, Directeur Général, l'avenant n°1 au marché de travaux de rénovation du centre de vacances « Les Primevères » à HABERE POCHE - Lot n° 1 Travaux préparatoires et second œuvre.

Le montant de l'avenant s'élève à 53 061,14 € H.T. (63 673,37 € T.T.C.)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20201211-Imc1H7960H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/12/2020

Date de Publication : 11/12/2020

L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des travaux de construction, d'entretien et de maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20201211-lmc1H7960H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/12/2020

Date de Publication : 11/12/2020